



BANQUE des
TERRITOIRES



FRANCE  THERMES
Investissons dans le capital santé

Pose de la première pierre du nouveau *Resort Thermal* de Châtel-Guyon

Châtel-Guyon, le 27 septembre 2018 – En présence de Franck BOULANJON, sous-préfet de Riom et de Nicolas Daragon, vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Frédéric Bonnichon, maire de Châtel-Guyon, Sylvain Serafini, président de France Thermes et Philippe Jusserand, directeur délégué Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque des Territoires, ont posé la première pierre du nouveau Resort Thermal.

Le *Resort Thermal* de Châtel-Guyon se compose entre autres d'un établissement thermal de nouvelle génération, d'une résidence de tourisme 4 étoiles de 90 clés et d'un restaurant. L'établissement ouvrira ses portes en 2020 pour la saison thermale.

Ce *Resort* propose une offre complète de pleine santé et de bien-être (alimentation, sommeil, activité physique, éducation à la santé) comme des offres plus ciblées (qualité digestive et microbiote intestinal...). Il proposera un concept innovant de médecine thermale unique en Europe, avec pour objectifs :

- de passer de 6 000 à 10 000 curistes médicalisés par an ;
- d'étendre la période d'ouverture de février à novembre, soit 294 jours contre 229 actuellement ;
- de créer 80 nouveaux emplois en passant de 60 à 140 emplois équivalents temps plein d'ici 8 ans ;
- d'attirer de nouveaux curistes et clients, français ou étrangers, avec des profils en recherche d'une prévention santé et d'un bien-être.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la plateforme France Développement Tourisme qui accompagne la dynamisation de l'économie du tourisme, vecteur privilégié de création d'activité dans les territoires, passant notamment par le développement du thermalisme.

L'investissement total, d'un montant de 35 M€, est l'un des investissements privé les plus importants dans le thermalisme français ces dernières années.

Partenaire de ce projet emblématique du renouveau du thermalisme en France aux côtés de France Thermes, la Banque des Territoires apporte 49 % des fonds propres nécessaires à l'opération immobilière. La Banque des Territoires est co-investisseur de la société commune France Thermes Immobilier SAS (FTI) chargée de construire et de porter l'établissement thermal, le restaurant et la résidence de tourisme. 5M€ sont conjointement apportés par les fonds européens, la Région, la Communauté de communes « Riom Limagne et Volcans » et la ville de Châtel-Guyon.

La Banque des Territoires a pour mission de dynamiser l'économie des territoires en accompagnant les projets des acteurs touristiques déclinant les stratégies des collectivités. Elle inscrit son action dans le Plan régional Thermal qui contribue à structurer une véritable filière touristique, moteur du développement et de l'attractivité d'un nombre important de territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises privées et publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

A propos de France Thermes

France Thermes a été retenu par la ville de Châtel-Guyon mi 2015 parmi plusieurs candidats pour son projet de médecine thermale novateur et son expertise fondée sur ses trois compétences majeures : le financement, la construction et l'exploitation thermale et touristique.

Avec l'application de techniques de gestion rigoureuse, une vision moderne du marketing et de la commercialisation de ses activités, une organisation d'exploitation efficace et une collaboration constructive avec l'ensemble des acteurs locaux, le groupe France Thermes a pour volonté de créer le Resort thermal de demain en Auvergne.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Philippe Jusserand, directeur délégué Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes
philippe.jusserand@caissedesdepots.fr - 04 73 43 13 01

France Thermes :

Cristel Petit-Pical – Quai de la Presse - cristel@quaidelapresse.com – 06 84 95 25 75

Camille Benguigui – Quai de la Presse - camille@quaidelapresse.com – 04 66 67 04 91
